

Informations préalables aux formations dispensées à l'atelier La Pierre Marine

1. Présentation de l'atelier

L'atelier **La Pierre Marine**, situé au 4 Chemin de la Rivière à Aubussargues (30190), est un organisme de formation enregistré sous le n° **76300569930** qui propose les formations ci-dessous :

- Dorure à la feuille d'or sur bois,
- Patine traditionnelle selon les techniques du XVIII^e siècle,

Ces formations sont animées par **Catherine Parant**, artisan d'art, formatrice et référent qualité.

Contact :

☎ 06 50 61 02 98 - ✉ catherine.parant@gmail.com

2. Public visé et prérequis

Public visé

- Adultes souhaitant découvrir ou se perfectionner en patine traditionnelle sur meuble
- Artisans d'art, restaurateurs, décorateurs, tapissiers, ébénistes
- Particuliers passionnés de décoration et rénovation de meubles
- Personnes en reconversion vers les métiers d'art / décoration d'intérieur

Prérequis

- Aucun prérequis technique obligatoire
- Être à l'aise avec le travail manuel et la manipulation de petits outils.
- Ne pas présenter de contre-indication connue à l'utilisation
 - ✓ De produits type ammoniacque, de colles animales, d'un chalumeau (chaleur, flammes).

3. Objectifs des formations

- **Patine traditionnelle**

La formation vise à transmettre les techniques traditionnelles de patine, en permettant au stagiaire d'être capable de :

- Préparer un meuble,
- Réaliser différentes recettes traditionnelles (caséine, colle craquelée, colle de peau de lapin),
- Appliquer les couches successives,
- Créer des effets de vieillissement,
- Finaliser le meuble selon les usages du XVIII^e siècle.

- **Dorure à la feuille d'or**

La formation vise à transmettre les techniques traditionnelles de dorure à la feuille, en permettant au stagiaire d'être capable et de maîtriser :

- La préparation et les apprêts sur un cadre
- La fabrication d'ornements
- La reparure (restitution des formes dans leur style)
- La dorure à la feuille, à la détrempe.
- La finition (brunissage, matage, patine, vernissage...).

Les programmes détaillés sont remis avant l'inscription et validés par les stagiaires.

4. Durée de la formation en cours individuels (maximum 2 stagiaires) : 5 jours

Les journées se déroulent de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30, soit 7 heures de formation.

Organisation type :

- Accueil et rappel des objectifs du jour
- Démonstration technique par la formatrice
- Mise en pratique par le stagiaire
- Accompagnement individualisé
- Bilan de fin de journée

Le stagiaire travaille sur son propre meuble ou cadre, ce qui garantit un apprentissage personnalisé.

5. Matériel et équipements fournis

L'atelier met à disposition :

- Outils manuels et électroportatifs,
- Feuilles d'or, pigments, colles animales, caséine, blanc de Meudon, liants,
- Vaporisateurs, grattoirs, pinceaux, coussin à dorer, chalumeau (utilisation encadrée),
- Équipements de protection (gants, masques, lunettes).

Le stagiaire en patine doit apporter **un meuble en bois** adapté à la formation (à valider avec la formatrice avant le stage).

6. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques courts (explications sur les produits, supports, réactions des matériaux).
 - Démonstrations techniques par la formatrice.
 - Mise en pratique immédiate par les stagiaires.
 - Accompagnement individualisé, corrections et conseils au cas par cas.
 - Adaptation : Le contenu et le rythme peuvent être ajustés en fonction du niveau et des besoins de chaque stagiaire.
-

7. Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait :

- En continu, par observation des gestes,
- Via une grille de compétences par modules,
- Par la réalisation finale du meuble ou du cadre.

En fin de formation, le stagiaire reçoit :

- Une **attestation de présence**,
 - Une **attestation de fin de formation** mentionnant les compétences travaillées.
-

8. Modalités administratives

Inscription

- Via le formulaire de contact présent sur le site internet : [✉ dorureetpatine.com](mailto:dorureetpatine.com)
- Prise de contact par mail ou téléphone,
- Envoi du formulaire d'inscription et des conditions générales de vente
- Validation à réception du formulaire signé + acompte.

Tarif

- Nous consulter suivant le type de stage choisi
- Financements possibles : OPCO, autofinancement.

Délais d'accès

- Inscriptions possibles jusqu'à 10 jours avant le début de la session.
-

9. Consignes de sécurité

La formation se déroule dans un atelier professionnel.

Pour garantir la sécurité de tous :

- Porter des vêtements adaptés (pas de vêtements synthétiques près du chalumeau),
- Attacher les cheveux longs,
- Porter les équipements de protection fournis,
- Respecter les consignes liées à l'utilisation du chalumeau,
- Manipuler les produits (ammoniaque, colles animales, pigments) avec précaution,
- Signaler immédiatement toute malaise ou incident.

Un rappel des consignes est effectué en début de formation.

10. Accessibilité et situations de handicap

L'atelier n'est pas adapté à toutes les situations de handicap.

Toutefois, une **étude individuelle** est proposée pour envisager des adaptations possibles :


- Rythme, Organisation du poste de travail, Assistance technique.

Si nécessaire, une orientation vers un autre organisme de formation qui est équipé des infrastructures adaptées (SD Encadrement – Sylvie Dupont) est possible,

Merci de nous contacter.

Contact : **Catherine Parant – 06 50 61 02 98**

11. Réclamations – difficultés - aléas

Toute réclamation peut être adressée à :  catherine.parant@gmail.com

Une réponse est apportée sous **10 jours ouvrés**.

12. Règlement intérieur

Comportement attendu

- Respect du matériel et des locaux,
- Respect des horaires,
- Interdiction de fumer dans l'atelier,
- Usage du téléphone limité aux pauses.

Hygiène et sécurité

- Respect strict des consignes de sécurité,
- Port des EPI obligatoires selon les activités,
- Signalement immédiat de tout incident.

Assiduité

Les feuilles d'émargement doivent être signées matin et après-midi.

13. Droit à l'image

Le stagiaire peut autoriser ou refuser l'utilisation de photos prises pendant la formation.

Le choix est indiqué sur le formulaire d'inscription.

14. Protection des données

Les données personnelles sont utilisées uniquement pour :

- La gestion administrative de la formation,
- Les obligations légales liées à la formation professionnelle.

Elles sont conservées 5 ans et ne sont jamais transmises à des tiers.

Mis à jour le 10/03/26